

Conseil aux particuliers

Vous désirez construire, aménager, restaurer un bâtiment,... ?
Pour bénéficier de nos conseils, vous devez faire une **demande en ligne**, sur notre site internet <https://www.caued1.org>

- Sur la page d'accueil du site Internet du CAUE de l'Ain, cliquez sur le bouton « Demander un conseil »
- Puis choisissez « S'inscrire » (Si vous avez déjà un compte, connectez-vous et passez directement à l'étape 4).

Etape 1 - Rejoignez notre plateforme participative S-PASS Territoires

1. Remplissez les champs obligatoires

- Notez ou enregistrez votre identifiant (pas de caractères spéciaux, pas d'espace entre les caractères) et votre mot de passe
- Validez votre demande de création de compte en cliquant sur le bouton "Créer mon compte"



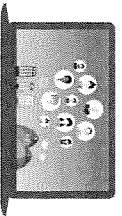
2. Un message s'affiche, vous demandant de confirmer votre inscription

Un e-mail a été envoyé à l'adresse (votre adresse email). Il contient un lien d'activation sur lequel vous devez cliquer pour confirmer votre inscription.

Etape 2 - Activez votre compte

1. Rendez-vous dans votre boîte mail

- Pour confirmer votre inscription, cliquez sur le lien (vérifiez vos spams si vous n'avez pas le mail)



Validez votre inscription

Nous avons reçu une demande de création de compte S-PASS Territoires. Merci de confirmer cette demande en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.caued1.org/votreprofil/identification/MARCAZAGUE/MA/44>
447YVAA18H9jg14N4W4K8q44X4DM

2. Connectez-vous

Etape 3 - Complétez votre profil

En fonction de votre profil, choisissez « Compte particulier » ou « Compte professionnel »

Complétez votre profil

Pour faciliter la mise en réseau avec les acteurs de votre territoire, nous avons besoin de mieux vous connaître

Compte professionnel

Etape 4 - Faites votre demande en ligne

- Retournez à l'adresse suivante <https://www.caued1.org/fr/portail/93/cap/44>
- Cliquez sur « Demander un conseil »
- Vous accédez à un formulaire « parlez-nous de vous ». Vous pouvez déposer des documents en différents formats (jpeg, pdf ou autres).
- Cliquez sur « envoyez ma demande » pour que celle-ci soit reçue par nos services.
- Votre demande sera transmise à un conseiller et traitée dans les plus brefs délais.